



Un peu plus d'une vingtaine d'exeat ont été accordés par la DASEN à l'issue de la réunion de la CAPD du 19 juin dernier alors qu'il y avait plus de 260 candidat-e-s. Ce scénario, répété depuis des années, illustre la difficulté des collègues à sortir des Hauts-de-Seine. Entre les permutations et le mouvement complémentaire, même les priorités légales ne sont pas respectées. Des collègues avec trois ans de séparation de conjoints ou des priorités médicales ou sociales restent sur le carreau.

Pour nos organisations syndicales, cette situation est insupportable. Un droit fondamental de la fonction publique, celui de muter, n'est pas respecté. Le mouvement interdépartemental des PE et instituteurs/trices est aujourd'hui bloqué, faute de créations suffisantes de postes et à cause d'une gestion qui incite les directions académiques à laisser le moins possible sortir les collègues. L'éducation nationale se contente de raisonner en termes de « ressources humaines » avec la préoccupation unique d'avoir suffisamment de personnels lors de la rentrée à venir sans tenir compte des situations humaines très difficiles que cela provoque..

- Si nous manquons de personnel, c'est bien parce qu'on n'en recrute pas assez. C'est aussi parce que de moins en moins de collègues se présentent au concours à Versailles parce qu'elles/ils ne veulent pas être enfermés vingt ou trente ans dans l'académie.

Cette situation intolérable ne peut pas durer, il s'agit de vies humaines que l'on brise. Nous demandons dans l'immédiat un geste d'ouverture de la part de la Directrice académique qui laisse partir un nombre non négligeable de collègues et à terme que soit mieux respecté le droit prioritaire à mutation de toutes et tous les collègues.

Soyons nombreux.ses lors du rassemblement

Mercredi 4 juillet

14h

devant la DSDEN,

167-177 av Joliot-Curie à Nanterre